

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 21 juin 2012

CG12/4^{ème}/I-04

L'an deux mil douze, le 21 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Premier Vice-Président du Conseil Général, désigné à cet effet. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

M. Jean-Michel Baylet, Président du Conseil Général, a quitté la salle des délibérations au moment du vote.

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE**

COMPTE ADMINISTRATIF DE 2011

—
J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le compte administratif 2011 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **5 560,72 €** qui se décompose comme suit :

- INVESTISSEMENT

- Recettes.....	882 944,50 €
- Restes à réaliser en recettes.....	272 000,00 €

Sous-total des recettes.....	1 154 944,50 €

- Dépenses.....	1 019 759,34 €
- Résultat 2010.....	163 998,83 €

Sous-total des dépenses.....	1 183 758,17 €
- Besoin de financement.....	-28 813,67 €

- FONCTIONNEMENT

- Recettes.....	1 330 536,87 €
- Excédent 2010.....	49 867,55 €
- Dépenses.....	1 346 030,03 €

- Résultat de fonctionnement.....	34 374,39 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2011 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 28 813,67 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) ;
- le solde, soit 5 560,72 €, en section de fonctionnement (compte 002).



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif 2011 de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, lequel fait apparaître un excédent global de 5 560,72 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
 - . 28 813,67 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068),
 - . le solde, soit 5 560,72 €, en section de fonctionnement (compte 002).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,